

02/03/2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi, le 2 mars 2015 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Madame la conseillère : Maylis Toulouse

Messieurs les conseillers : Michel Gauvin
Michel Croteau
Jean-René Perron
Denis Rondeau

Madame Joanne Leblanc était absente.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Émile Royer, directeur général, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
 - 9.1 Résultats d'appel d'offres pétrole
 - 9.2 Délégué loisirs
 - 9.3 Tour cyclisme Lac Aylmer
 - 9.4 Mise à niveau route 257 Sud
 - 9.5 Gala méritas Polyvalente Louis-Saint-Laurent
 - 9.6 Banque de temps informatique
 - 9.7 Corporation de développement socio-économique de Weedon
 - 9.8 Camion incendie- appel d'offres
 - 9.9 Appui- Accès-logis
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la séance

2015-031

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté.

ADOPTÉ

#3

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU 2 ET DU 13 FÉVRIER 2015

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux des séances du 2 et du 13 février 2015 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE,

2015-032

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux des séances du 2 et du 13 février 2015 et que lesdits procès-verbaux soient et sont acceptés tel que présenté.

ADOPTÉ

#4

RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Émile Royer dépose le rapport de la situation budgétaire au 28 février 2015.

#6

INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE

- Question sur le CSSS
- Tour Rogers
- Demande sur la négociation
- Commentaire sur le rapport de la négociation
- Projet de l'aéroport
- Processus d'embauche de la directrice générale
- Colis reçus dans boîte aux lettres

#7

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES

2015-033

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 474 881,99 \$ soit et est acceptée :

Salaires payés :	20 503.49 \$
Opérations courantes payées et à payer	454 378.50 \$
	=====
Total :	474 881.99 \$

ADOPTÉ

#8 CORRESPONDANCE

Aucune

#9 RÉSOLUTIONS

#9.1 ADJUDICATION D'UN CONTRAT - FOURNITURE DE DIÉSEL ET MAZOUT

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation portant le numéro 2015-001 concernant la fourniture de diésel et de mazout et qu'il a été publié sur le site SEAO, conformément aux lois en vigueur;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues au bureau municipal dans le délai convenu et qu'elles sont jugées conformes;

FOURNITURE DE DIÉSEL ET DE MAZOUT		
Nom	Marge de profit diésel	Marge de profit mazout
Philippe Gosselin & Ass. Ltée	0.003	0.003
Les Énergies Sonic	0.0045	0.0045
Chouinard	0.019	0.038
Turmel	0.003	.003
Ultramar Ltée	0.0300	0.0

EN CONSÉQUENCE,

2015-034 IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adjuger à *Philippe Gosselin & Ass. Ltée* le contrat pour la fourniture de diésel et de mazout pour la période du 18 mars 2015 au 31 mars 2017.

ADOPTÉ

#9.2 DÉLÉGUÉ LOISIRS

2015-035 IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que Monsieur Denis Rondeau soit nommé comme représentant du conseil et que Madame Joanne Leblanc soit la bénévole œuvrant dans le domaine des loisirs.

ADOPTÉ

#9.3

TOUR CYCLISME LAC AYLME

2015-036

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la municipalité de Weedon autorise les cyclistes et les véhicules de sécurité à circuler sur les routes de la Municipalité, lors de l'activité du Tour cycliste du Lac Aylmer, qui se tiendra le samedi 1^{er} août 2015, entre 9 et 15 heures. De plus, la Municipalité fera un don de 50\$ pour soutenir l'événement.

ADOPTÉ

#9.4

MISE À NIVEAU ROUTE 257 SUD

ATTENDU QUE le réseau routier est un élément essentiel au développement social et économique des municipalités et des MRC ;

ATTENDU QUE la route 257 a un impact plus grand que les seules frontières du Haut Saint François notamment parce qu'elle connecte avec la MRC des Sources vers le centre du Québec et la frontière américaine vers le New Hampshire ;

ATTENDU QUE la route 257 a un fort impact, car elle permet de relier des attraits touristiques importants à l'échelle régionale et nationale, tel que le parc du marécage des Scots, le parc régional du Mont Ham et le parc National du Mont Mégantic ;

ATTENDU QUE la route 257 a un impact stratégique local, car elle relie et donc, permet la circulation des personnes et des biens entre les municipalités de St-Adrien, Ham Sud Weedon, Lingwick, Hampden, Scotstown, La Patrie et Chartierville ;

ATTENDU QUE la presque totalité de ces municipalités est classée défavorisée selon l'indice du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) et que par conséquent, la route 257 devient d'autant plus essentielle dans le cadre des plans locaux et régionaux de développement ;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités du Haut Saint François, situées le long de la route 257, a formé un comité qui a pour objectif la remise à niveau de la route pour lui permettre d'être pleinement optimale pour la circulation fluide et sécuritaire ;

ATTENDU QUE le plan d'action du comité stipule que le chantier de remise à niveau sera effectué par phase et que les municipalités se concerteront solidairement pour préparer les dossiers diagnostics, de mise à niveau, de montage financier et de demandes d'aide financière ;

ATTENDU QUE ces dossiers seront élaborés sur la base du plan d'intervention en infrastructure routière locale (PIIRL) et que ce plan priorise les différents tronçons constituant la 257 avec un pointage parmi les plus

élevés de tout le Haut Saint François, selon une évaluation basée sur les huit critères suivants : rejoins un périmètre urbain où une affectation de villégiature relie des périmètres urbains, accès à des infrastructures d'importances socio-économiques, modification potentielle à la fonction de la route structurante pour l'offre touristique, route identifiée au Schéma d'aménagement ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-037

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'appuyer toutes les demandes d'aide financière que fera le comité de la route 257, dans le but de financer toutes les phases de remise à niveau ;

DE mandater la préfet pour qu'elle fasse les démarches nécessaires et utiles que pourrait lui demander d'effectuer le comité, en appui politique à leur dossier.

ADOPTÉ

#9.5

GALA MÉRITAS POLYVALENTE LOUIS ST-LAURENT

2015-038

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

qu'un montant de 100 \$ soit remis à la Polyvalente Louis Saint-Laurent pour le gala méritas de fin d'année.

ADOPTÉ

#9.6

BANQUE DE TEMPS INFORMATIQUE

2015-039

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
qu'une banque de 25 heures soit acquise afin de pallier aux problèmes informatiques qui peuvent survenir pendant une année au coût de 1 575 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

#9.7

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE WEEDON

2015-040

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
que le Conseil injecte un montant de 25 000 \$ dans la Corporation de développement socio-économique de Weedon pour l'engagement d'une ressource professionnel pour s'assurer du bon développement dans notre Municipalité.

ADOPTÉ

#9.8 CAMION INCENDIE- APPEL D'OFFRES

2015-041 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
d'autoriser le directeur général à aller en appel d'offres sur SEAO pour l'achat
d'un camion autopompe pour le département incendie de Weedon.

ADOPTÉ

#9.9 ACCÈS LOGIS

ATTENDU QUE partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable ;

ATTENDU QUE des ménages de notre municipalité de Weedon ont des besoins de logements abordables ;

ATTENDU QUE le programme Accès Logis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins ;

ATTENDU QUE le programme Accès Logis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu ;

ATTENDU QUE la reconduction et le financement adéquat du programme Accès Logis est nécessaire à la poursuite du développement du logement social et communautaire ;

ATTENDU QUE le programme Accès Logis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement ;

ATTENDU QUE ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets, plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme ;

ATTENDU QUE le programme Accès Logis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre ;

2015-042 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois ;

De demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme Accès Logis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget, un plan d'investissement sur cinq (5) années dans Accès Logis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire à Monsieur Pierre Moreau, ainsi qu'au président du Conseil du Trésor, Monsieur Martin Coiteux et au ministre des Finances, Monsieur Carlos Leitao.

ADOPTÉ

#10 **VARIA**

#11 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Alarme de feu à l'aréna
- Fonds restants du Horse Show à redistribuer pour de l'infrastructure durable

#12 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2015-043 À 20 h 40, Monsieur Michel Gauvin propose la levée de cette séance ordinaire.

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / secrétaire-trésorier

Richard Tanguay

Maire